

**Conseil d'établissement de l'école Gadbois 2018-2019**  
**Procès-verbal de la rencontre du mercredi 5 décembre 2018, 18 h 30 à 20 h 30**  
**Local 014**

---

**Ordre du jour**

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Lecture et adoption du PV du 8 novembre 2018
3. Suivi au PV de la réunion du 8 novembre 2018
4. Parole au public
5. Informations de la direction
  - a. Travaux dans l'école
  - b. Activités de Noël
  - c. Varia
6. Informations du SDG
  - a. Parascolaire
7. Budget annuel de l'école
8. Sorties éducatives et campagnes de financement
  - a. Sorties éducatives
  - b. Campagnes de financement à venir
9. Projet éducatif
10. Priorité 2018-2019 pour l'année à venir
11. Lien avec les comités du volet alternatif
12. Communication entre le CÉ et la communauté
13. Parole aux membres du CÉ
  - a. Parole à la déléguée du comité de parents de la CSDM
  - b. Parole au personnel
  - c. Parole aux parents
  - d. Parole aux membres de la communauté
14. Varia
15. Levée de la réunion

**Sont présentes :**

Mélanie Boutin, technicienne du service de garde  
Marie-Eve Brouard, parent, volet alternatif  
Lys C. Jutras, personnel non enseignant  
Geneviève Pouliot, parent substitut, volet sourd  
Marie-Eve Deguire, parent, volet alternatif  
Vicky Dubeault, parent, volet sourd  
Josée Favreau, directrice  
Evelyne Gosselin, membre de la communauté, citoyenne de Villeray  
Maude Nepveu-Villeneuve, parent, volet alternatif  
Catherine St-Pierre, enseignante, volet alternatif

Ouverture de la rencontre : 18h48

**1. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Catherine St-Pierre demande d'ajouter un varia de la part de ses collègues et d'elle-même : elles tiennent à témoigner à la directrice qu'elles vivent un grand sentiment de confiance depuis qu'elle est à l'école, et qu'elles reçoivent des témoignages similaires de la part des enfants et des parents. Les membres du conseil sont bien d'accord.

Marie-Ève Deguire propose l'adoption de l'ordre du jour.  
Appuyée par Maude Nepveu-Villeneuve

Adopté à l'unanimité

## **2. Lecture et adoption du PV du 8 novembre 2018**

- a. Au point 9b), Mélanie Boutin demande qu'on ajoute que les photos scolaires doivent être prises aussi avec l'équipe du SDG et qu'il va falloir s'arrimer avec eux lors de la photo scolaire (ce qui avait été discuté lors du CÉ mais non inclus au procès-verbal).
- b. Dans l'ensemble du procès-verbal, il faut écrire Catherine St-Pierre et non Catherine Fortin
- c. Une pagination doit être ajoutée

Mélanie Boutin propose l'adoption du procès-verbal modifié.  
Appuyée par Catherine St-Pierre

Adopté à l'unanimité

## **3. Suivi au PV de la réunion du 8 novembre 2018**

- a. *Aide au devoir*
  - i. Volet alternatif : 9 élèves qui sont déjà suivis par l'orthopédagogue et 3 qui ont été suggérés par les enseignantes bénéficieront de la mesure sous forme d'aide à la lecture, par groupes de 2-3 avec des tuteurs.
  - ii. Volet sourd : 1 élève reçoit de l'aide à la maison (sourds) et 4 élèves en reçoivent à l'école. C'est payé par le budget de l'aide au devoir. Geneviève Pouliot demande si l'AQEPA pourrait venir faire de l'aide aux devoirs à l'école (puisque'ils l'offrent déjà à domicile, mais n'ont pas toujours le transport nécessaire); c'est possible, il faut voir auprès des profs s'il y a un besoin.
- b. *Plan de lutte à l'intimidation* : la directrice enverra la copie du plan aux membres du CÉ, ce plan devra être mis à jour comme chaque année par un comité composé de membres de l'équipe-école.

## **4. Parole au public**

Aucun public présent.

## **5. Informations de la direction**

### *a. Travaux dans l'école*

Ça ne se passe pas aussi bien qu'on le voudrait. La finition intérieure des fenêtres est finie, ça achève pour l'extérieur. Ce sont les portes qui sont plus complexes. Le SDG est particulièrement affecté. On espère que les portes soient fonctionnelles d'ici les vacances. Les parents se proposent de contacter M. George, le commissaire, pour obtenir son soutien.

### *b. Activités de Noël*

- i. Un déjeuner de Noël devrait avoir lieu le 21 sur une base volontaire (pour les profs) avec les classes des deux volets. Pas encore confirmé.

- ii. Le 14 décembre auront lieu le marché de Noël à partir de 14h et le potluck à 18h. Des règles de vie pour les fêtes de communauté seront mises en place et diffusées.
- c. *Varia*
  - i. Avec l'agrandissement de l'école et la cohabitation avec le volet sourd, une réflexion doit avoir lieu à propos de la libre circulation dans l'école le soir et du verrouillage des portes de classes.
  - ii. Dominique Lemay, formateur LSQ au volet sourd, était aussi animateur à la vie spirituelle et communautaire auparavant. Ce poste avait été coupé par la CSDM mais il y avait eu préjudice; après des démarches, il a récupéré ce poste, qui constitue 20% de tâche. Il faudra retrouver quelqu'un pour combler le 20%. À titre de formateur, il n'est pas payé par la CSDM, mais par le ministère, pour l'approche bilingue.
  - iii. Un questionnaire a été envoyé par le supérieur de la directrice à propos de la circulation aux abords de l'école. Marie-Eve Brouard l'a rempli avec Nathalie Bastien, parent fondateur au volet alternatif et membre du comité Écocitoyenneté. Ont été demandés : saillies de trottoir sur Mistral, arrêt au coin Mistral et St-André, dos d'âne, brigadier sur St-Hubert et prolongement de l'horaire de brigadier sur Jarry. Marie-Ève Deguire va voir si Vélo Québec fait encore des plans de circulation autour des écoles.

## 6. Informations du SDG

### a. *Parascolaire*

Pour les activités parascolaires, le comité Service de garde a fait affaire avec Solution animation, un courtier. Les priorités étaient des activités multiâge, mixtes et pas trop chères. Les enfants doivent être inscrits au SDG pour participer.

Les activités proposées par le courtier sont katag, zumba et échecs. Il y aura entre 8 et 10 cours qui auront lieu la semaine entre 16h15 et 17h15. Le coût sera d'entre 75\$ et 85\$ taxes incluses, avec inscriptions par chèques et formulaire papier du 21 au 29 janvier et début la semaine du 11 février.

Mélanie Boutin a consulté la CSDM pour savoir si l'activité katag était permise puisqu'elle implique du combat à l'épée de mousse. L'avocate de la CSDM dit que l'activité n'est pas couverte par les assurances parce qu'elle constitue un jeu de guerre. Dans ces conditions, nous ne pouvons pas l'offrir à l'école, il n'y aura donc pas de katag.

Marie-Eve Brouard soulève deux points : il est dommage que le paiement en ligne ne soit pas possible et qu'il n'y ait plus de chorale.

### **RÉSOLUTION CÉt-01-12-18 : ACTIVITÉS PARASCOLAIRES**

Il est proposé par Vicky Dubeault d'approuver les activités parascolaires de zumba et d'échecs et que Mélanie Boutin demande au courtier de chercher une activité de chorale (ou autre) pour remplacer le katag.

Appuyée par Marie-Ève Deguire  
Approuvé à l'unanimité

Maude Nepveu-Villeneuve demande comment communiquer avec le SDG en cas d'urgence. Il faut appeler au SDG, les messages seront pris à intervalle régulier. Ne pas envoyer un courriel. Maude Nepveu-Villeneuve ajoutera cette information à l'infolettre du 7 décembre.

## **7. Budget annuel de l'école**

Marie-Eve Brouard présente les faits saillants du budget de 2017-2018 et de 2018-2019. À propos de la mesure à l'intégration M15310, Marie-Ève Deguire demande s'il serait possible de l'utiliser pour faire des ponts entre les deux volets, par exemple en organisant des activités avec les deux volets ou des cours de LSQ. Catherine St-Pierre se demande si elle peut être utilisée pour aider les enseignants avec les enfants qui sont intégrés en classes ordinaires mais ont besoin d'un accompagnement (TSA ou autre). La mesure Partir du bon pied complète déjà le financement pour l'orthopédagogue et la TES.

On apprend que l'école aura 20 338\$ en moins parce que l'indice de défavorisation change. On apprend aussi qu'Adèle Viau-Tassé, la TES remplaçante, Oménya Bokuwa-Shatondo, s'en va progressivement, car la TES titulaire du poste revient.

### **RÉSOLUTION CÉt-02-12-18 : BUDGET ANNUEL**

Il est proposé par Vicky Dubeault d'adopter le budget 2018-2019 de l'école tel que présenté.

Appuyée par Maude Nepveu-Villeneuve  
Adopté à l'unanimité

## **8. Sorties éducatives et campagnes de financement**

### *a. Sorties éducatives*

- i. Village du père Noël, place Versailles, pour les élèves du préscolaire sourd. Payé par le budget de classe.
- ii. Village du père Noël, place Versailles, pour les élèves de Geneviève Pagé et Nadia Daigneault, covoiturage et dîner au McDo.

Vicky Dubeault propose que les sorties soient approuvées en bloc.  
Appuyée par Lys C. Jutras

Approuvé à l'unanimité

### *b. Campagnes de financement à venir*

- i. Une élève du volet alternatif, Zoélie Corlay-Chevalier veut ramasser des denrées pour des paniers de Noël. Les membres du conseil jugent les informations insuffisantes pour se prononcer et considèrent qu'il est un peu tard dans l'année pour cette activité (ces collectes doivent normalement être lancées en novembre). Les membres voteront par courriel quand les informations seront complètes. Evelyne Gosselin nous informe qu'il y a un comptoir alimentaire à l'année dans Villeray et que plusieurs familles en ont besoin, alors s'il est trop tard pour Noël, Zoélie peut ramasser des denrées pour plus tard.

## **9. Projet éducatif**

Marie-Ève Deguire reçoit beaucoup de courriel du comité de parents de la CSDM à propos du projet éducatif. Une 1<sup>re</sup> phase doit être terminée en juin. Des parents sont censés être

impliqués. La direction explique que le sous-comité de l'équipe-école se rencontre à la pédao du 7 décembre et que les parents seront sollicités après. Notre école fait table rase pour faire un projet éducatif pour les deux volets (puisque le seul projet éducatif était celui du volet sourd).

**Étant donné l'heure, les points 10 à 12 sont reportés à une prochaine rencontre d'un commun accord.**

**13. Parole aux membres du CÉ**

*a. Parole à la déléguée du comité de parents de la CSDM*

Rien à ajouter.

*b. Parole au personnel*

Rien à ajouter.

*c. Parole aux parents*

Rien à ajouter.

*d. Parole aux membres de la communauté*

Evelyne Gosselin nous apprend que la Table de concertation de la petite enfance de Villeray fait un outil pour favoriser le passage à l'école. C'est soit l'éducatrice, soit le parent (si l'enfant ne va pas en milieu de garde) qui peut le remplir et le donner ensuite à l'enseignante de maternelle. Notre école devrait recevoir le document à remettre aux parents lors de la journée d'accueil des maternelles à la fin de cette année scolaire.

**14. Varia**

**15. Levée de la réunion : 20h54**

**Résolutions adoptées lors de la rencontre du 5 décembre 2018**  
**Extraits du procès-verbal du conseil d'établissement de l'école Gadbois**

**RÉSOLUTION CÉt-01-12-18 : ACTIVITÉS PARASCOLAIRES**

Il est proposé par Vicky Dubeault propose d'approuver les activités parascolaires de zumba et d'échecs et que Mélanie Boutin demande au courtier de chercher une activité de chorale (ou autre) pour remplacer le katag.

Appuyée par Marie-Ève Deguire  
Adopté à l'unanimité

**RÉSOLUTION CÉt-02-12-18 : BUDGET ANNUEL**

Il est proposé par Vicky Dubeault d'adopter le budget 2018-2019 de l'école tel que présenté.

Appuyée par Maude Nepveu-Villeneuve  
Adopté à l'unanimité